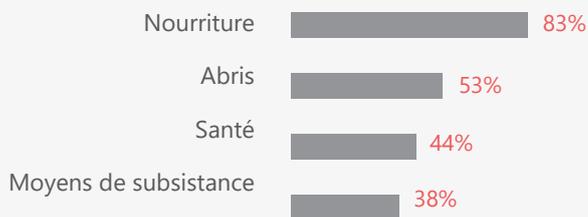


# Analyse de redevabilité - Évaluation pilote dans la région de l'Est du Burkina Faso

Mai, 2023  
Burkina Faso

## RÉSULTATS CLÉS

Secteurs prioritaires - % de ménages par secteur indiqué comme un des trois besoins prioritaires :



- L'étude montre que la modalité cash restait privilégiée par les ménages interrogés. En effet, **83%** des ménages non-bénéficiaires pour leurs besoins prioritaires rapportaient qu'ils **auraient aimé en recevoir en cash**. Par ailleurs, sur les **59%** des ménages bénéficiaires<sup>15</sup> ayant rapporté avoir **reçu une assistance en cash** au cours des six mois précédant la collecte de données, aucun n'a rapporté une insatisfaction à propos de cette modalité.
- Les résultats de l'évaluation semblent montrer une différence de perception entre les ménages et les acteurs humanitaires sur plusieurs points clés de la redevabilité et de l'engagement communautaire. Bien que la plupart des acteurs humanitaires interrogés comme informateurs clés (IC) n'aient pas rapporté l'existence de **barrières d'accès à l'assistance**, **65%** des ménages ont indiqué **l'exclusion du ciblage** comme principale barrière d'accès à l'assistance dans au moins un secteur rapporté prioritaire. De la même manière, tandis que les IC estimaient que la **satisfaction** autour de l'assistance était bonne, **41%** des ménages ayant reçu une assistance n'étaient **pas satisfaits de la quantité** de l'aide reçue. Enfin, lorsque les acteurs humanitaires assuraient consulter les communautés, seulement **28%** des ménages interrogés rapportaient avoir été **consultés** au cours des 6 mois précédant la collecte des données.
- Seul un tiers des ménages interrogés (**34%**) rapportait avoir connaissance des **mécanismes de plaintes**. Ce résultat était confirmé par les groupes de discussion (FDG), notamment parmi les non-bénéficiaires. D'ailleurs, **65%** des ménages **n'ayant pas reçu** des informations ont souhaité les recevoir de la part des **travailleurs humanitaires**.
- Les enquêtes ménages et les FGD ont montré une **faible connaissance** des **procédures de ciblage** parmi les répondants, par manque d'explication de la part des travailleurs humanitaires selon eux. Par ailleurs, l'enquête a révélé, une perception assez forte, chez les répondants, que l'assistance humanitaire **ne ciblait pas les personnes les plus affectées par la crise**.
- À travers une mise en situation dans les FGD, il a été constaté que, dans **trois quarts des groupes**, les participants étaient assez propices à accepter des échanges de faveurs pour bénéficier de l'assistance.

## CONTEXTE ET APERÇU DE L'ÉVALUATION

Compte tenu d'une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans les zones péri-urbaines de la région de l'Est du Burkina Faso<sup>2</sup>, la réponse humanitaire nécessite une coordination efficace basée sur les besoins des populations affectées. Des évaluations précédentes menées dans la région montraient déjà des difficultés d'accès à la nourriture et à de l'eau<sup>3</sup> ainsi qu'une certaine insatisfaction liée à l'assistance<sup>4</sup>. Ainsi, REACH en collaboration avec le Groupe de Travail sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité (CEAWG)<sup>5</sup>, s'est proposé de réaliser une évaluation pilote dans la région de l'Est du Burkina Faso, afin de mieux comprendre comment adapter les interventions humanitaires aux besoins et aux préférences des populations affectées.

L'évaluation vise à mieux comprendre les thématiques suivantes :

- Les besoins prioritaires et les préférences des populations affectées en matière d'assistance humanitaire ;
- Les préférences des populations affectées relatives à la communication avec les acteurs humanitaires ;
- Le niveau d'implication des populations affectées dans les mécanismes de décision et de remontée de l'information, ainsi que sur les questions de ciblage.

### MÉTHODOLOGIE :

La collecte des données de cette évaluation a été réalisée entre janvier et mars 2023. Elle a utilisé une approche mixte comprenant des outils structurés conduits avec les ménages (197 enquêtes), complétés par des outils semi-structurés, comprenant 16 groupes de discussion (FGD) et 20 enquêtes avec des informateurs clés (IC) (classés par les profils ONG, coordination, autorités, comités de gestion de plaintes). Les résultats ont été analysés conjointement avec les partenaires ONG membres du CEAWG, à Fada N'Gourma et à Ouagadougou en avril 2023.

## RÉCEPTION DE L'ASSISTANCE

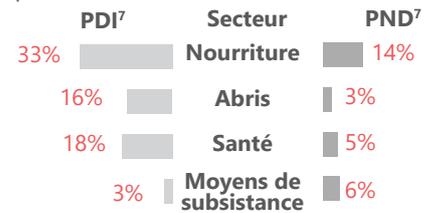
# 27%

des ménages ont reçu une assistance pour au moins un de leurs besoins prioritaires au cours des 6 mois précédant la collecte de données

# 5%

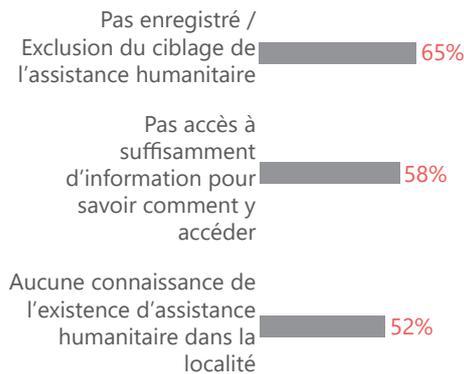
des ménages ont reçu une assistance pour au moins un secteur rapporté non prioritaire au cours des 6 mois précédant la collecte de données

Type d'assistance reçu - % de ménages qui ont reçu de l'assistance par secteur prioritaire<sup>6</sup>



## BARRIÈRES À L'ASSISTANCE

**Barrières principales** - % de ménages par barrière rapportée pour au moins un de leurs besoins prioritaires<sup>8</sup>



Parmi les ménages qui ont identifié l'exclusion comme barrière d'accès à l'assistance humanitaire (65%), 67% ont rapporté qu'il s'agissait d'un problème d'enregistrement au niveau de l'Action Sociale (AS)<sup>9</sup>, nécessaire pour être inscrit sur les listes de bénéficiaires transmises aux ONG pour le ciblage de leurs interventions. Ceci a été confirmé par les participants aux FGD, la majorité des participants non-bénéficiaires de l'aide ont rapporté ne pas être inscrits à l'AS, évoquant un sentiment d'injustice de ne pas avoir été sélectionné par les autorités pour aucune raison valable. La plupart des participants non-déplacés des FGD ont attribué leur non-inscription au fait qu'ils n'étaient pas des PDI. Quant à eux, les participants PDI l'ont attribué plutôt au manque de connaissance des procédures d'enregistrement. En particulier,

plusieurs participants ont évoqué la nécessité d'obtenir le témoignage d'un membre d'un comité de bénéficiaires pour attester de leur besoin d'assistance comme une barrière à l'enregistrement. À ce sujet, la majorité des IC humanitaires interrogées n'ont pas rapporté l'existence de barrières d'accès à l'assistance, indiquant une différence de perception avec les populations affectées. Cependant, lors des ateliers d'analyse conjointe, beaucoup de partenaires ont reconnu les difficultés liées au partage d'information sur le ciblage, ainsi que les limites opérationnelles des structures pour enregistrer les personnes dans le besoin. Les partenaires ont également mentionné la nécessité de définir des critères de vulnérabilité comme une raison d'exclusion ; compte tenu de ressources limitées, les organisations doivent choisir les ménages qui seront assistés sur la base de critères prédéfinis.

## TYPES D'ASSISTANCE PRÉFÉRÉS ET REÇUS

Les résultats de l'évaluation ont montré que les types d'assistance préférés par les populations affectées étaient surtout relatifs aux besoins urgents, tels que la nourriture et les abris, et que les répondants privilégiaient la réception de l'assistance en argent. Les partenaires du CEAWG ont effectivement confirmé que la modalité d'assistance en cash était préférée parce qu'elle était plus rapide et qu'elle permettait aux bénéficiaires de prioriser leurs achats selon leurs besoins. Les besoins en provision de service ou campagne de sensibilisation, par exemple en protection ou en éducation, ont été moins rapportés comme besoin prioritaire. Les partenaires du CEAWG ont suggéré que cela pourrait être dû au fait que les ménages n'ont pas connaissance de ces services ou qu'ils ne les considèrent pas comme de l'assistance humanitaire.

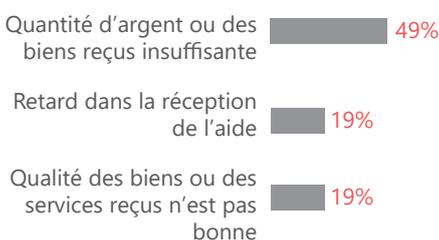
	Type d'assistance souhaité le plus rapporté <sup>10</sup>	Type d'assistance reçu le plus rapporté <sup>11</sup>
① Nourriture	De l'argent pour acheter de la nourriture	De l'argent pour acheter de la nourriture
② Abris	De l'argent pour acheter du matériel	Provision directe de construction d'abri
③ Santé	De l'argent pour payer les frais médicaux	Provision directe de médicaments
④ Moyens de subsistance	De l'argent pour débiter une Activité génératrice de revenu	Cash for Work / Formation / Provision de biens
	assistance en argent	assistance en biens ou service

**59%** des ménages ayant reçu une assistance l'ont reçu en argent

**83%** des ménages n'ayant pas reçu une assistance souhaitent la recevoir en argent

## SATISFACTION DE L'ASSISTANCE

**Problèmes principaux** - % de ménages par problème rapporté pour au moins un type d'assistance reçu<sup>8,12</sup>



La notion de satisfaction est un aspect de la redevabilité difficile à capter à travers des enquêtes de perception. En effet, plusieurs enquêtes ont déjà mis en lumière des résultats divergents à ce sujet ; selon l'enquête ménage de la MSNA 2022<sup>13</sup>, 90% des ménages de la région de l'Est rapportaient être satisfaits de l'aide reçue, tandis que selon les résultats de l'enquête GTS 2021<sup>14</sup> seulement 14% des personnes interrogées dans la région de l'Est pensaient que l'aide qu'elles recevaient couvrirait leurs besoins essentiels. L'évaluation pilote de Fada a, toutefois, permis de mettre en évidence des résultats intéressants. En effet,

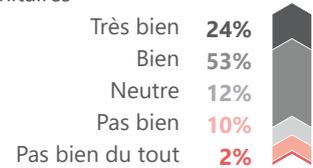
bien que les participants des FGD ayant reçu de l'assistance aient répondu que l'assistance était bonne, lorsqu'ils étaient invités à identifier les problèmes liés à l'assistance, la plupart ont rapporté une insuffisance de quantité, notamment pour les secteurs de la sécurité alimentaire et des abris. En particulier, les femmes semblaient particulièrement préoccupées par la quantité de l'aide distribuée relative à la taille du ménage. Cela a été confirmé par certains partenaires lors de l'analyse conjointe, qui ont noté que la quantité d'argent distribué par ménage restait constante, indifféremment de la taille du ménage.

## COMPORTEMENT DES TRAVAILLEURS HUMANITAIRES

La plupart des ménages, quel que soit le statut de déplacement ou de réception de l'assistance, ont apprécié le comportement des travailleurs humanitaires de façon positive. Par ailleurs, la plupart des IC ont estimé que les comportements des travailleurs humanitaires était respectueux. Néanmoins, pour les 23 ménages qui ne

l'ont pas jugé de manière positive, (12%) ,16 (70%) ont perçu la fraude comme raison d'insatisfaction. La moitié des IC de profil ONG a perçu la corruption, l'exploitation de la vulnérabilité, ou la violence verbale comme des exemples d'actions irrespectueuses menées par des travailleurs humanitaires.

**Jugement de comportement** - % de ménages par jugement des travailleurs humanitaires

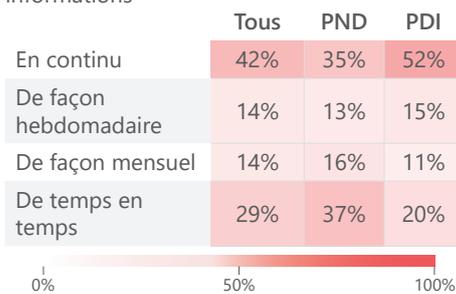


## INFORMATIONS SUR L'ASSISTANCE

**Réception d'information** - % de ménages qui ont reçu des informations sur l'assistance, concernant au moins un de leurs besoins prioritaires au cours des 6 mois précédant la collecte de données



**Fréquence de réception des informations** - parmi les ménages ayant reçu des informations



**Canaux d'information :**

**70%** des ménages ayant reçu des informations, les ont reçu **en présentiel**

**92%** des ménages n'ayant pas reçu d'informations ont souhaité les recevoir par **appel téléphonique**

**Source d'information :**

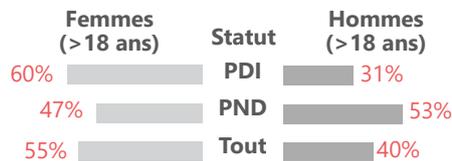
**70%** des ménages ayant reçu des informations, les ont reçu de la part **d'amis et de membres de la famille**

**65%** des ménages n'ayant pas reçu des informations ont souhaité les recevoir de la part des **travailleurs humanitaires**

Les ménages ont rapporté préférer recevoir les informations via des modalités à distance, notamment par appels téléphoniques, mais assez peu via la radio qui semble être privilégiée par les IC ONG interrogés. Les partenaires du CEAWG mentionnaient lors de l'analyse conjointe qu'il n'était pas toujours possible d'obtenir les numéros de téléphones des ménages, mais que les acteurs humanitaires pourraient exploiter davantage des plateformes existantes et accessibles par téléphone telle que Viamo<sup>16</sup> et la radio.

Les sources d'information les plus mobilisées par les IC étaient les relais et les leaders communautaires, tandis que la source d'information la plus rapportée par les ménages était les amis et les membres de la famille, comme déjà confirmé par d'autres études. Ainsi, il semble que les informations sont plutôt communiquées par les réseaux informels que les sources plus légitimes.

**Destinataire principal** - % de ménage ayant reçu des informations par membre du ménage destinataire des informations



**84%**

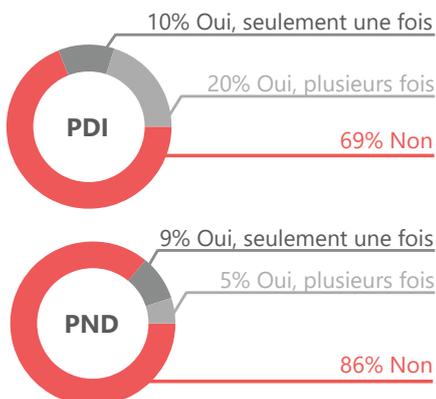
de ménages n'ayant pas reçu d'informations rapportaient qu'ils ne savaient pas où les obtenir

**91%**

des ménages ayant reçu des informations appréciaient les informations reçues de façon positive

## CONSULTATION SUR L'ASSISTANCE

**Consultation** - % de ménages ayant été consultés dans la planification, la mise en œuvre ou l'évaluation de l'assistance dans la localité au cours des 6 mois précédant la collecte de données



**56%** des ménages bénéficiaires ont été consultés au moins une fois, contre **10%** des ménages non-assistés.

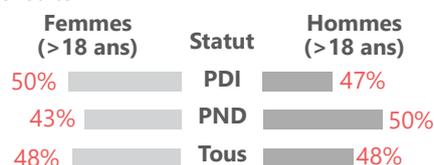
**Modalité de consultation :**

**48%** des ménages ayant été consultés l'ont été via des entretiens individuels à la maison

**75%** des ménages n'ayant pas été consultés ont souhaité l'être via **appel téléphonique**

Les entretiens individuels étaient la modalité de consultation la plus rapportée par à la fois les IC et les ménages. Les IC, plutôt au niveau de la coordination, ont également indiqué que les groupes de discussion comme une modalité de consultation répandue bien qu'ils n'aient pas été autant rapportés parmi les ménages. Il est intéressant de noter que les IC ont davantage cité des outils d'évaluation (entretiens, groupes de discussion) que des mécanismes d'implication des populations affectées dans la prise de décisions pour les interventions humanitaires.

**Destinataire principal** - % de ménages ayant été consultés par membre du ménage consulté



**93%**

des ménages ayant été consultés jugeaient les informations reçues de manière positive

**61%**

des ménages jugeaient que les opinions de leur ménage n'étaient pas prises en compte par les acteurs humanitaires

## MÉCANISMES DE GESTION DE PLAINTES (MGP)

### Accessibilité et Sensibilisation sur les MGP

**Connaissance des MGP** - % de ménages ayant au moins un membre qui sait comment adresser une plainte ou une requête lié aux interventions humanitaires

Bénéficiaire		57%
Non-bénéficiaire		24%
Tous		34%

#### Canaux de MGP connus et préférés<sup>6</sup>

Connu	Canal	Préférés
47%	1	50%
45%	2	38%
45%	3	30%
32%	4	20%
8%	5	5%

1. Ligne verte
2. Parler à un travailleur humanitaire
3. Utiliser la boîte à plainte
4. Parler à un leader communautaire
5. Parler à la famille, aux amis, aux voisins

L'enquête a révélé un manque de connaissance des mécanismes de gestion de plaintes (MGP), notamment chez les non-bénéficiaires. Cela pourrait être dû au fait que les sensibilisations sur les MGP ciblaient plutôt les personnes vulnérables ou les bénéficiaires lors des interventions selon les IC ONG. Malgré le fait que tous les IC de profil ONG aient rapporté avoir mis en place des MGP, ainsi que des campagnes de sensibilisation à ce sujet, la mise à disposition d'informations autour des MGP a été la suggestion la plus citée par les IC comme piste d'amélioration pour les MGP. Les répondants des enquêtes ménages et des FGD ont rapporté privilégier les lignes vertes, plutôt que de s'adresser aux travailleurs humanitaires, en particulier parmi les ménages PDI (58%) et les ménages avec une cheffe de ménage femme (71%). Cela pourrait être dû au fait que les lignes vertes sont plus confidentielles.

### Amélioration des MGP

Plusieurs suggestions ont été émises au cours de l'évaluation quant à l'amélioration des MGP. Les IC membres des comités de gestion des plaintes ont rapporté qu'il fallait mettre en place davantage de canaux de plaintes. À l'inverse, un tiers des IC, surtout des IC coordination, ont suggéré qu'il faudrait plutôt renforcer les canaux existants, notamment à travers l'harmonisation des lignes vertes via une plateforme nationale. Pour atteindre cela, les IC ont noté que ceci demanderait une meilleure coordination entre les acteurs humanitaires, ce qui pourrait également améliorer l'efficacité des retours et des référencement faits aux plaignants. A ce sujet, afin d'assurer un meilleur traitement et référencement des plaintes, les IC ont surtout suggéré d'améliorer la communication au plaignant et de renforcer des capacités du personnel travaillant sur les MGP. Enfin, les IC ont mentionné le besoin de vérifier que les plaintes soient traitées de manière confidentielle, et qu'elles ne mènent à aucune représailles.

### Utilisation des MGP

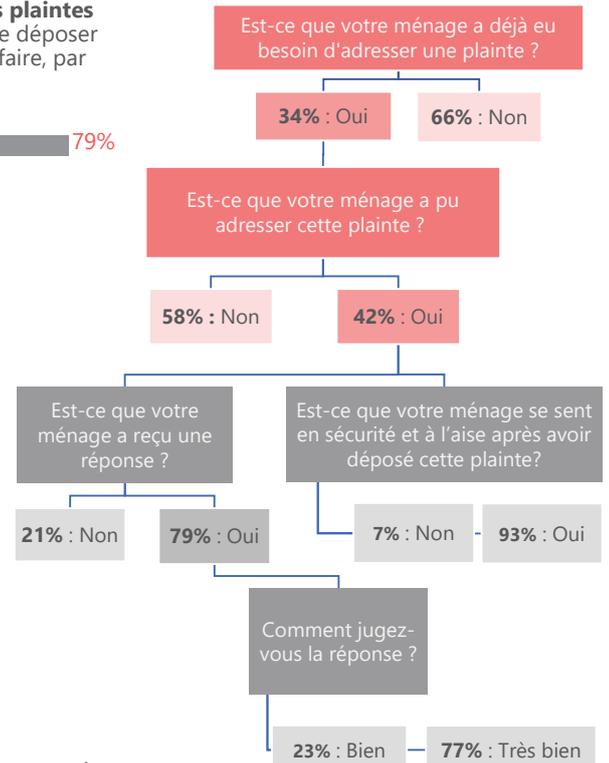
Bien qu'un tiers des ménages ait rapporté avoir eu besoin d'adresser une plainte, la plupart ont rapporté qu'ils n'étaient pas en mesure de le faire, principalement par manque de connaissance sur la démarche. Par ailleurs, lors des groupes de discussion, la majorité des participants ont rapporté qu'ils savaient comment adresser une plainte mais certains participants, notamment les non-déplacés, ont indiqué qu'ils ne se sentaient pas à l'aise d'utiliser les mécanismes en place parce qu'ils craignaient la non-confidentialité des plaintes, le non-traitement des plaintes ou les conséquences négatives suite aux plaintes. Ces raisons ont été également confirmées dans les enquêtes ménage. L'enquête ménage semble montrer que les plaintes ont été traitées de manière satisfaisante dans des délais assez courts, même si ces résultats indicatifs sont basés sur un échantillon limité de ménages (n=28) ayant déposé des plaintes. En ce sens, la moitié des IC, surtout de profil ONG, ont rapporté qu'ils fournissaient des retours immédiatement pour les plaintes sensibles et non-sensibles.

**10%** des ménages connaissent des personnes qui avaient des plaintes et qui n'ont pas pu soumettre des plaintes

### Raisons de la non-déposition des plaintes

- % de ménages ayant eu besoin de déposer une plainte mais n'ayant pas pu le faire, par raison<sup>8</sup>

Je ne sais pas comment faire pour ce type de plainte		79%
J'ai peur que si je me plains je ne recevrai plus d'assistance		13%
Je ne me sens pas à l'aise pour parler de ces sujets / J'ai peur que cela se sache		8%
Je n'ai pas confiance que ma plainte serait traitée de façon favorable		5%
La démarche me paraît trop longue et compliquée		5%
Barrières de langue		3%



\* Les résultats aux questions en gris doivent être analysés avec précaution, car basés sur des échantillons de ménages limités (n<30).

### Volonté d'utiliser les MGP pour les plaintes sensibles

#### Scenario présenté

Un relais communautaire refuse de vous donner de l'assistance ou de vous inscrire dans un secteur dans lequel vous avez besoin de l'assistance sauf si vous lui donnez un montant de 10000 F. Que feriez vous dans ce cas ?

Les modérateurs REACH ont d'ailleurs proposé un scénario aux participants (voir encadré), afin de constater dans quelle mesure ils seraient enclins à signaler une plainte sensible. La plupart des participants, notamment les non-bénéficiaires, ont montré une forte réticence à déposer plainte, surtout à cause d'un manque de connaissance du mécanisme. Cependant, ces participants ont signalé qu'ils dénonceraient l'incident s'ils savaient comment le faire. Par ailleurs,

certain ont mentionné qu'ils ne déposeraient pas plainte par peur de représailles qui pourraient diminuer leurs chances de recevoir de l'assistance dans le futur. Pour les participants enclins à dénoncer l'incident, ils ont mentionné qu'ils souhaiteraient obtenir à la fois une réponse adéquate dans les plus courts délais et une mesure de représailles contre l'auteur de la fraude pour assurer que cela ne se reproduise pas et que les concernés soient traduits en justice.

## CIBLAGE

### Connaissances sur les procédures de ciblage

**Compréhension des critères de ciblage** - % de ménages jugeant que les partenaires humanitaires leur expliquent les critères de ciblage dans le cadre d'une assistance



La plupart des répondants des enquêtes ménages et des FGD ne semblent pas avoir une totale connaissance des critères de ciblage utilisés par les acteurs humanitaires. Au mieux, quelques participants des FGD ont démontré une compréhension de base sur le ciblage, surtout autour de l'utilisation de critères de vulnérabilité. Ce résultat ne correspond pas à la perception des IC qui rapportaient tous communiquer

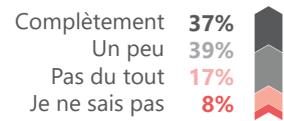
les informations sur le ciblage de l'assistance avec les populations affectées. Un IC coordination a toutefois nuancé en précisant que tous les détails du ciblage n'étaient pas communiqués afin d'éviter les conflits et les frustrations au niveau communautaire. Les partenaires du CEAWG ont mentionné que les contraintes de ressources des acteurs humanitaires ne pouvaient pas être transmises aux populations affectées.

### Perceptions sur les procédures de ciblage

Les perceptions recueillies à travers les enquêtes ménages et les FGD sur les capacités des critères définis par les acteurs humanitaires à cibler les personnes les plus dans le besoin paraissent assez diverses. Certains participants aux FGD, notamment des non-bénéficiaires, ont rapporté que l'assistance humanitaire n'arrivait pas à cibler toutes les personnes dans le besoin, notamment les personnes non enregistrées auprès de l'AS et les nouveaux arrivants dans la localité. Il est intéressant de noter qu'une partie importante des FGD ont eu des participants rapportant que le mauvais ciblage serait plutôt le fait des bénéficiaires qui mentiraient sur leur statut de vulnérabilité afin de bénéficier de l'assistance. Dans le but d'améliorer le ciblage, les participants aux FGD ont suggéré par exemple de renouveler plus régulièrement les membres du comité de ciblage afin

de garantir une meilleure neutralité. Les participants aux FGD ont souhaité également que les ONG et les représentants communautaires collaborent davantage pour identifier les bénéficiaires méritants de l'assistance. De la même manière, les partenaires du CEAWG ont insisté pour une meilleure collaboration entre les ONG et l'AS, notamment sur le partage des listes de bénéficiaires afin d'éviter les doublons de ciblage. Certains participants des FGD ont suggéré qu'il faudrait cibler les personnes sur base de leurs niveaux de besoin au lieu de leur appartenance à un groupe de population en particulier. Finalement, au-delà du ciblage des bénéficiaires, les participants des FGD ont évoqué la nécessité pour les acteurs humanitaires d'assurer que l'assistance est réellement distribuée aux personnes vulnérables.

**Perceptions de la neutralité des critères de ciblage** - % de ménages jugeant que tous les bénéficiaires de l'assistance ont été sélectionnés de manière neutre et impartiale



**Prise des décisions sur les critères du ciblage** - % de ménages jugeant que les critères sont décidés par les personnes qui ont besoin de l'assistance



41%

des ménages ont rapporté connaître des personnes ayant besoin d'aide ou de services qui ont été exclues de l'aide ou des services fournis

### Conflits liés au ciblage

32%

des ménages ont déjà entendu parler de tensions ou de disputes liées au ciblage de l'assistance humanitaire

La plupart des IC ont rapporté qu'ils ne connaissaient pas de situation dans laquelle le ciblage aurait causé des tensions au sein de la population. Cependant, la plupart des participants aux FGD ont rapporté des exemples de détérioration de relation entre ceux qui ont reçu de l'assistance et ceux qui ne l'avaient pas reçue. Les exemples de conflits les plus rapportés par les participants des FGD s'agissaient des conflits entre les PDI bénéficiaires et les hôtes non-déplacés qui les accueillent qui ne bénéficiaient pas de l'aide, et des conflits au sein des ménages polygames en particulier. Afin d'éviter les tensions, les IC et certains participants

aux FGD ont suggéré de sensibiliser les populations affectées davantage sur les procédures de ciblage et de faciliter les médiations en cas de conflits. Certains participants aux FGD ont insisté sur le respect de certains comportements des communautés comme la patience, l'entraide ou la compréhension. Cependant, d'autres participants aux FGD étaient d'avis que plutôt que de justifier les critères de ciblage aux populations, il serait plutôt nécessaire de changer les critères de vulnérabilité pour cibler davantage les personnes dans le besoin.

## PERCEPTIONS SUR L'EXIGENCE DES FAVEURS POUR L'ASSISTANCE

3/4

des FGD incluait des participants enclins à accepter une inscription à l'assistance via un relais communautaire en échange d'un montant de 10,000 FCFA

4%

des ménages ont rapporté connaître des personnes qui ont dû payer un montant ou échanger des faveurs afin de pouvoir accéder à l'assistance

Bien qu'une minorité des ménages ait rapporté avoir été témoins d'échanges de faveurs contre réception d'assistance (4%), lors des groupes de discussions, dans la majorité des cas, les participants ont rapporté avoir vu des scénarios de ce type se produire. Lors de la présentation du scénario aux participants (voir encadré ci-dessus), afin de constater s'ils seraient enclins à échanger de l'argent contre de l'assistance, dans les trois quarts de FGD, notamment les groupes femmes et non-PDI, au moins un participant a rapporté qu'il accepterait de donner de l'argent de la part d'un relais communautaire pour recevoir de l'assistance. Ces personnes

ont justifié qu'elles accepteraient d'échanger de l'argent car cela était une condition nécessaire pour recevoir l'aide, et que cette transaction était acceptable à la vue de ce dont elles pourraient bénéficier avec l'assistance humanitaire. Afin d'éviter ces cas, les partenaires du CEAWG et les participants aux FGD ont insisté sur la nécessité de former des équipes sur le code de conduite humanitaire et de sensibiliser les populations à éviter les cas de fraudes. Les participants des FGD ont également évoqué que des actions devaient être prises pour sanctionner les auteurs de telles actions.

## APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation utilisait une approche mixte comprenant des outils structurés conduits avec les ménages, complétés par des outils semi-structurés, comprenant des FGD et des enquêtes avec des IC. Les collectes étaient réalisées par les équipes d'enquêteurs REACH qui étaient formés aux bonnes pratiques de la collecte de données (code de conduite, principe « ne pas nuire », principes PSEA).

### Outil 1 : Entretien Informateurs clés (IC) avec les travailleurs humanitaires

Les enquêtes IC ont été conduites avec des travailleurs humanitaires afin de recueillir les perceptions de ces derniers et d'identifier de potentielles différences de compréhension avec les populations assistées. Les profils des IC enquêtés comprenaient des acteurs de la coordination (responsable suivi et évaluation (MEAL) des ONG et coordinateur régionaux des clusters), des travailleurs ONG (agents terrain ou MEAL), des représentants des autorités locales et des comités de gestion de plaintes.

Les enquêteurs menant ces entretiens ont encadré la discussion en utilisant un guide d'entretien. Les données collectées ont été prises à la main puis transcrites et traduites en français, lorsque nécessaire, sur ordinateur. L'analyse de ces données a été menée par le chargé d'évaluation, grâce à une grille de saturation Excel.

### Outil 2 : Enquête ménage

Le volet quantitatif a été conduit via des enquêtes ménages. Ces enquêtes étaient représentatives pour les ménages PDI et les ménages non-déplacés. Les questions portaient sur leurs besoins prioritaires, leur accès à l'information ainsi que leurs perceptions de l'assistance et des travailleurs humanitaires. Les données ont été collectées via la plateforme KOBO de IMPACT/REACH et toutes les enquêtes ont été menées en personne.

Au total, 99 enquêtes ménages PDI et 99 enquêtes ménages non-déplacés ont été réalisées dans le cadre de l'évaluation, afin d'obtenir un niveau de confiance de 95% avec une marge d'erreur  $\pm 10\%$  et un buffer de 4%.

Pour garantir la représentativité de l'enquête dans la zone de l'étude, la sélection aléatoire des ménages enquêtés a été faite de la manière suivante : des points GPS aléatoires ont été générés sur la zone d'étude. Le nombre de points GPS était pondéré en fonction de la densité de la population. Un ménage situé au plus près de chaque point a ensuite été sélectionné par l'enquêteur pour conduire l'enquête.

Une fois les données quantitatives collectées et envoyées sur le serveur IMPACT / REACH, elles ont été téléchargées et nettoyées par le chargé de base de données. Le nettoyage des données a été effectué en utilisant un script R comprenant des checks automatiques définis au préalable et alignés sur les standards opérationnels de nettoyage de données quantitatives développés par IMPACT. Le processus de nettoyage des données a été réalisé de façon quotidienne et en étroite collaboration avec le chargé de terrain afin de permettre un échange continu avec les enquêteurs. La base de données nettoyée a ensuite été analysée, par le chargé d'évaluation, au moyen du logiciel Excel et R, en suivant les standards de qualité d'IMPACT.

### Outil 3 : Groupe de discussion (FGD)

Les FGD ont été menés en présentiel, et ont été animés par les chargés de terrain REACH appuyés de quelques enquêteurs déjà formés pour assurer la prise de notes. Les lieux pour la réalisation des FGD ont été identifiés par les acteurs locaux comme des sites accessibles et sûrs pour des participants aux FGD. Les FGD ont été désagrégés par genre, par statut de déplacement, et par réception de l'assistance, et ce afin d'inclure les perspectives des différents groupes et d'éviter des tensions entre des groupes.

Au total, 16 FGD composés de 6 à 9 de participants chacun ayant des âges mixtes, ont été menés. Les participant.e.s ont été choisi.e.s par les comités de bénéficiaires ainsi que grâce aux contacts récupérés lors de l'enquête ménages REACH. La prise de notes et l'analyse des FGD ont été réalisées de la même manière que pour les entretiens IC.

Pour plus d'information sur la méthodologie, veuillez consulter les [Termes de référence de l'étude](#).

## ENDNOTES

<sup>1</sup> Au cours des six mois précédant la collecte des données en février 2023.

<sup>2</sup> Situation des personnes déplacées internes au Burkina Faso, OCHA, [octobre 2022](#)

<sup>3</sup> Plan local de relèvement : Fada N'Gourma, AGORA, [décembre 2021](#)

<sup>4</sup> Renforcement de la redevabilité au Burkina Faso- Région de l'Est, Ground Truth Solutions, [novembre 2021](#)

<sup>5</sup> Le CEAWG est un mécanisme qui soutient les efforts collectifs en matière d'engagement communautaire et de redevabilité à l'échelle de la réponse humanitaire au Burkina Faso piloté par des acteurs humanitaires en coopération avec les acteurs du développement, le gouvernement et d'autres acteurs. Il est hébergé par OCHA (le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires)

<sup>6</sup> Les échantillons pour chaque résultat représentent les ménages qui ont indiqué le secteur comme prioritaire. Par exemple, 33% des ménages PDI ayant un besoin prioritaire en nourriture ont reçu une assistance.

<sup>7</sup> PDI: Population déplacée interne; PND: Population non-déplacée

<sup>8</sup> Les ménages pouvaient choisir plusieurs choix de réponse à cette question

<sup>9</sup> Le Ministre de l'Action Humanitaire, plutôt connu comme l'Action Sociale est la structure étatique responsable de la réponse gouvernementale à la crise humanitaire. Dans la région de l'Est, les personnes sont obligées de s'enregistrer auprès de l'AS afin de pouvoir s'inscrire sur les listes de bénéficiaires des ONG menant les interventions humanitaires.

<sup>10</sup> Parmi les ménages n'ayant pas reçu de l'assistance

<sup>11</sup> Parmi les ménages ayant reçu de l'assistance

<sup>12</sup> Pour les secteurs prioritaires et non-prioritaires

<sup>13</sup> Évaluation multisectorielle des besoins (MSNA), REACH, [septembre 2022](#)

<sup>14</sup> Résultats indicatifs

<sup>15</sup> Bénéficiaire: les ménages qui ont reçu de l'assistance au cours des 6 mois précédant la collecte.

<sup>16</sup> Viamo est une plateforme de technologie mobile qui facilite l'accès aux informations aux populations ainsi que la collecte des informations par enquêtes mobiles.

## À PROPOS DE REACH

L'initiative REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information qui renforcent la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans les contextes d'urgence, de redressement et de développement. Les méthodologies utilisées par REACH comprennent la collecte de données primaires et l'analyse approfondie, et toutes les activités sont menées par le biais de mécanismes de coordination de l'aide inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNITAR-UNOSAT).